

# Corrèze



hebdo

N° 233 du Vendredi 14 Décembre 2018

# District de la Corrèze

# Siège social :

35 Rue Léon Branchet 19100 BRIVE

#### Accueil:

Tél.: 05.55.17.74.00. Fax: 05.55.17.74.09.

### Site:

http://foot19.fff.fr

#### E-mail:

district@foot19.fff.fr

# Horaires d'ouverture des Bureaux

 $\underline{\text{Du Lundi}}$  . Mardi . Mercredi - Jeudi : 8 H 00 à 12 H 00 . 14 H 00 à 18 H 00

Vendredi:

8 H 00 à 12 H 00 . 14 H 00 à 17 H 00

<u>Samedi</u> :

9 H 00 . 12 H 00

### Agenda:

**Bureau CDA**: Vendredi 14 Décembre 2018 à 18 H 30

Réunion du Département Procédures et Instructeurs : Samedi 15 Décembre 2018 à 10 H 00

**Commission dEAppel** : Lundi 17 Décembre 2018 à 18 H 00

Commission Evènementiel : Lundi 17 Décembre 2018 à 18 H 30

Commission Gestion des Compétitions Séniors : Mercredi 19 Décembre 2018 à 18 H 30

Comité Directeur : Jeudi 20 Décembre

2018 à 18 H 00



### **Sommaire**

Infosp 1 et 11
Procès verbauxõ õ õ .õõ p 3 à 10
Partenaires institutionnelső p 12
Partenaires privésõ p 13 . 14 . 15 . 16 - 17 et 18





# 2018 FOOT de CŒUR !

Le SAMEDI 15 DECEMBRE 2018, le Football doit se mobiliser et faire preuve de SOLIDARITE!

Le District de Football organise lors des plateaux de NOEL U7/U9

# Opération 1 JOUEUR = 1 JOUET!

Si tu veux donner tes jouets, EMMENES LES AU PLATEAU

(figurines, jeux de société, véhicules, jeux de construction, etc...),

dans ce cas:

➤Si tu veux donner tes jouets que tu n'utilises plus, nous te remercions de vérifier qu'ils soient en très bon état de fonctionnement.

La totalité de la collecte sera reversée entièrement pour







# COMMISSION PROMOTION DES ARBITRES

# Compte rendu Réunion du 19 Novembre 2018

La Commission CDPA (Commission Départementale Promotion Des Arbitres) ainsi que la Commission Statut de loArbitrage ont organisé, le 19/11/2018 à Laguenne, une réunion permettant doaller à la rencontre des clubs Corréziens en infraction vis-à-vis du Statut de loArbitrage.

Cette réunion a été principalement animée par Fréderic CANO (Conseiller Technique en Arbitrage . LFNA), ce qui a permis doptenir toutes les informations et démarches afin que les clubs soient en règle vis-à-vis du Statut de lo Arbitrage.

Cette réunion était composée de 2 parties :

### 1ère partie:

Toutes les informations ont été développées pour comprendre lignfraction de ce statut, à savoir :

- \* Nombre darbitres obligatoire par niveau de division du club.
- \* Coût financier doune année doinfraction (qui augmente chaque année doinfraction).
- \* Nombre de joueurs mutés limité suivant le nombre dannée danfraction.
- \* Si le ou les arbitres næffectuent pas le quota de matchs durant la saison (ou depuis la date du dernier stage arbitre Formation initiale).
- \* La date denregistrement du ou des arbitres du club doit être faite avant le 31/08 de chaque saison, sinon le club est en infraction.
- \* La non-accession au niveau supérieur suivant le nombre donnée donfraction (lorsque le club a une équipe qui en a lopportunité).

# 2ème partie:

Toutes les informations ont été données pour aider et accompagner les clubs en infraction, à savoir :

- \* Formation initiale: Inscription du candidat à un stage dourbitre avec le choix des dates et sites proposés par LolR2F-LFNA (visible sur le site LFNA).
- \* Formation initiale : Des bons de formation de 2 x 25" (50") par candidat arbitre masculin et gratuit pour les féminines (disponible sur le site LFNA).
- \* Possibilité dintervention du CTRA (Conseiller Technique en Arbitrage . LFNA) & CDA/CDPA de la Corrèze au sein du club (sur demande du club).
- \* Un arbitre District peut également avoir une licence joueur.

Nous remercions les clubs qui ont participé à cette réunion très constructive et également Frédéric CANO (CTRA LFNA) pour son travail auprès de notre District.

Les Commissions CDA et CDPA restent à la disposition des clubs pour tout renseignement complémentaire et accompagnement afin de ne plus être en infraction.





# **COMMISSION FOOT DIVERSIFIE**

### Réunion du 11 Décembre 2018

Présents: Mrs Gil ESTEVES - Damien DECHERF- Serge TREMOUILLE - Jean-Michel

SALANDIE - Arthur PACHECCO - Jean-Marc ARTIGUES.

<u>Absents et excusés</u>: Mrs Kadder HADDOU - Yorick BRANDY - Olivier COELHO - Daniel

CHAUZU.

\*\*\*\*\*

Gil ESTEVES, Président de la Commission ouvre la séance à 18 H 35.

### Plateaux de Noël:

Ils auront lieu le **Samedi 15 Décembre 2018** avec la participation des « Restos du C%ur », qui collecteront les jouets apportés et les distribueront aux enfants que le Père Noël aurait pu oublier.

La finalité de ces plateaux de Noël est toujours identique : 1 joueur = 1 jouet collecté.

Cette année les lieux retenus sont :

EYGURANDE de 9 H 00 à 12 H 00 avec Yorick BRANDY représentera la Commission. BEYNAT de 9 H 00 à 13 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 00 ; Serge TREMOUILLE représentera la Commission.

TULLE Gymnase Victor Hugo de 9 H 00 à 12 H 00 Arthur PACHECCO représentera la Commission.

TULLE Gymnase Laval Verdier de 9 H 00 à 12 H 00 Gil ESTEVES représentera la Commission

LUBERSAC de 9 H 00 à 12 H 00 Daniel CHAUZU représentera la Commission Ste FEREOLE de 14 H 00 à 18 H 00 Jean-Marc ARTIGUES représentera la Commission.

MEYSSAC de 13 H 00 à 18 H 00

CHAMBERET de 13 H 00 à 18 H 00

BEAULIEU SUR DORDOGNE de 13 H 00 à 15 H 00

ST PANTALEON DE LARCHE de 9 H 30 à 12 H 30 Jean-Michel SALANDIE représentera la Commission.

Pour ceux qui se sont engagés à récupérer les goûters, n'oubliez pas de le faire à partir de Vendredi 11 Décembre au District.

### Plateaux des Rois :

Ils auront lieu le Samedi 12 Janvier 2019

Les 3 sites retenus sont :

TULLE Gymnase LAVAL VERDIER DE 10 H 00 à 12 H 00 MARCILLAC de 15 H 30 à 17 H 30 VARETZ de 8 H 00 à 12 H 00.



### **Challenge U11:**

La Finale du Challenge U11 aura lieu à BUGEAT le 09/02/2019 16 équipes seront qualifiées RDV à 9 h à BUGEAT

### Foot Adapté:

Rappel ; La 1ere journée aura lieu le 11 Janvier 2019 à Pompadour.

Gil ESTEVES et Serge TREMOUILLE seront présents

Comme l'année précédente, 3 lauréats seront récompensés au cours de la soirée des récompenses le 12 Janvier 2019 salle de l'Auzelou à TULLE.

#### Footnet:

Cette compétition sera ouverte cette saison à la catégorie U15 garçons en plus de la catégorie U17. C'était une volonté forte de la Commission. Comme l'année dernière, les phases Finales se disputeront le jour des Finales Coupe de la CORREZE et Coupe Maurice LEBLANC à TULLE, Stade Alexandre Cueille, le 1er Juin 2019.

Le Footnet sera également ouvert cette saison, à titre de démonstration, à la catégorie U13 lors de la journée des Finales du Challenge « PITCH »

### **FUTSAL:**

# Coupe de la Corrèze U17

Elle aura lieu le Dimanche 23 Décembre 2018 à USSEL

A ce jour 6 équipes sont inscrites : USSEL, COSNAC, ENTENTE DU BARREAU, EGLETONS, 3VO, ENTENTE DES VERGERS.

La Commission souhaiterait que 8 équipes au minimum soient engagées. Pour cela quelques membres de la Commission vont faire le forcing par téléphone auprès de certains clubs.

Les membres de la Commission qui seront présents à USSEL sont : Gil ESTEVES, Damien DECHERF, Jean-Michel SALANDIE, Arthur PACHECCO, Serge TREMOUILLE.

# Coupe de la Corrèze U15 :

Rappel : Elle est fixée le **Dimanche 20 Janvier 2019** à **USSEL** sur une journée. Nombre d'équipes souhaité, 8 au minimum et 16 au maximum.

#### **FOOT FEMININ:**

# Coupe de la Corrèze U14/U17

Rappel : les phases qualificatives se dérouleront le 19 ou 26 ou 27 Janvier 2019. D'après les dernières nouvelles le Gymnase Victor Hugo à TULLE n'est pas libre le 19 Janvier 2019. Il serait souhaitable de trouver une salle à cette date, certains membres de la Commission y travaillent.





### **Championnat Seniors:**

A ce jour seulement 2 clubs sont inscrits : USRM (Rivière de Mansac) et St Martial de Gimel. Là encore il serait souhaitable d'avoir au moins 4 clubs.

A noter que le club de Chamberet/Uzerche/Vigeois/Troche est intéressé et est en pourparlers avec LUBERSAC pour utiliser le gymnase.

Pour conclure la compétition se déroulerait sous forme de plateaux

# Coupe de la CORREZE Seniors :

La phase qualificative aura lieu le **13 Janvier 2019** à **LUBERSAC** (Gymnase à confirmer par Damien)

Pour l'instant 8 équipes sont inscrites

La Finale se déroulera le **Jeudi de l'Ascension 30 Mai 2019** au **Gymnase ROLLINAT à BRIVE**.

Cette journée réunira toutes les Finales FUTSAL

#### **GARCONS SENIORS:**

# Coupe de la Corrèze

La 1 ère Phase se déroule sous forme d'un championnat Aller-Retour avec 2 poules de 3 équipes.

6 journées au total ont été positionnées de la semaine 45 à la semaine 50.

A la date du 11 Décembre 3 rencontres sont en suspens et vont être soumises aux membres de la commission ici présents pour être y être débattues.

<u>1er match</u>: VITRAC/CORREZE contre OLYMPIQUE DU MAUMONT du 20/11/2018 Poule A Rappel des faits. Pas d'arbitre officiel désigné pour ce match. Les 2 clubs ne peuvent s'entendre pour présenter un arbitre et effectuer un tirage au sort. Ils décident alors de recourir à « l'auto arbitrage ». Hélas le match est arrêté d'un commun accord à la 45ème minute alors qu'il reste 5 minutes encore à jouer et que les 2 équipes contestent le score.

A la vue de ces éléments, la commission décide de donner match perdu aux 2 équipes avec 0 point.

<u>2ème match</u> ST MARTIAL DE GIMEL contre NEUVIC du 5/12/2018 poule B Match Retour.

Rappel des faits : Suite au décès du Vice-Président de ST MARTIAL, Mr Bernard

BROUSSOLLE, le club de ST MARTIAL demande le report du match à une date ultérieure à fixer.

La Commission donne son accord pour reporter le match et le fixe au Mercredi 19 Décembre 2018. D'autre part les membres de la Commission présentent leurs condoléances au club de St Martial.



3ème match : NEUVIC contre ST MARTIAL DE GIMEL du 21/11/2018 Match Aller

Rappel des faits : Après renseignements auprès des 2 clubs, ce match ne s'est pas joué le club de St Martial ne s'étant pas déplacé. Il n'existe aucune trace écrite officielle au district, de demande de report de match, de la part d'un quelconque dirigeant de St Martial.

Après examen des faits, la Commission donne match perdu par Forfait au club de St Martial de Gimel.

Afin de tenir du compte du report de match au 19 Décembre 2018 accordé au club de St Martial de Gimel, la Commission demande aux clubs de noter que les ½ Finales auront lieu la 2ème semaine de Janvier 2019.

Elles opposeront le 1er de la poule A contre le seconde de la poule B et le 1er de la poule B contre le second de la poule A.

Précision importante. Le 1er de chaque poule recevra son adversaire.

# **Challenge Seniors Futsal:**

La compétition débutera la semaine « 3 » de Janvier 2019. Il est rappelé que les 2 Finalistes de la Coupe de la Corrèze ne peuvent pas y participer.

En revanche les 4 autres clubs l'ayant disputée ont obligation de disputer le Challenge. Ce Challenge est ouvert à tous les clubs moyennant un droit d'engagement fixé à 23 ". Seule 1 équipe par club peut être engagée.

Le nombre d'engagement est limité à 16 équipes.

1 jeu de maillots est offert aux 2 équipes Finalistes.

La Finale se disputera le Jeudi de l'Ascension 30 Mai 2019 au Gymnase Rollinat à BRIVE (journée regroupant l'ensemble des Finales Futsal).

#### **Questions diverses:**

Pas de question diverse.

La séance est levée à 21 H 15 par le Président Gil ESTEVES.

Secrétaire de Séance J.M ARTIGUES Président de la Commission Foot Diversifié G. ESTEVES



# PLATEAUX DE NOEL FUTSAL U7 et U9

# 2018 FOOT de CŒUR I

Le SAMEDI 15 DECEMBRE 2018, le Football doit se mobiliser et faire preuve de SOLIDARITE!

Le District de Football organise lors des plateaux de NOEL U7/U9

# Opération 1 JOUEUR = 1 JOUET!

Si tu veux donner tes jouets, EMMENES LES AU PLATEAU

(figurines, jeux de société, véhicules, jeux de construction, etc...),
dans ce cas:

➤ Si tu veux donner tes jouets que tu n'utilises plus, nous te remercions de vérifier qu'ils soient en très bon état de fonctionnement.

La totalité de la collecte sera reversée entièrement pour







# La pratique se fera sur ½ Terrain en foot à 4 quelle que soit la catégorie.

Samedi 15/12/2018	Responsables Plateau	Responsables District
Eygurande	Nom :	BRANDY Yorick
<ul> <li>U7 9h-12h : CA Egletons, CA Meymac (x2), ES Ussel (x3)</li> </ul>	WILLOCQ Laurent Numéros :	07 85 04 81 58
<ul> <li>U9 9h-12h : CA Eygurande (x2), CA Egletons (x2), ES Ussel (x3)</li> </ul>	06 43 78 29 72	
Beynat (Gymnase Collège)  • U9 9h-12h30 : Ste Fortunade (x3), US	Nom : SIMONET Sylvain	
Lanteuil (x3), ASJN (x3), FC Cosnac (x3), Beynat (x2)	Numéro : 06.80.72.08.97	
<ul> <li>U7 13h30-17h: Ste Fortunade (x3), US Lanteuil (x3), FC Cosnac (x3), Beynat (x3),</li> </ul>		
Tulle Victor Hugo	Nom : AUBRY Laurent	
<ul> <li>U7 9h-12h: ESAB (x2), Tulle FC (x2),</li> <li>O.Maumont</li> </ul>	Numéro : 06.31.2713.93	
<ul> <li>U9 9h-12h : ESAB (x2), Tulle FC (x2), AS Vitrac Corrèze, Uzerche</li> </ul>		
Laval Verdier (Complexe St Mexant)	Nom : DEVAUD Jean-Marc	
• U9 10h-12h00 : US St Clément (x3), Tulle FC (x2), O. Maumont, GJ Vergers (x3)	<b>Numéro</b> : 06.86.78.02.12	
Lubersac (Gymnase en face du stade)	Nom: MASSIAS Jérôme	
<ul> <li>U7 9h-12h: A3VO (x2), GJ Vergers (x3), Brignac (x2)</li> </ul>	DUFAURE Thierry Numéro :	
<ul> <li>U9 9h-12h : A3VO (x2), GJ Vergers (x3)</li> </ul>	06.24.97.80.06 MJ 06.80.76.32.93 TD	



<ul> <li>U7 14h-16h : ESAB (x1), SS Ste Féréole (2), A3VO (x2)</li> <li>U9 16h-18h : ESAB (x2), Ste Féréole, A3VO (x2)</li> </ul>	Nom: DELPY Patrice  Numéro: 06 88 23 91 69	
<ul> <li>U9 13h-15h30 : ASJN (x3), ASPO (x3), AS Meyssac (x3), FC Cosnac (x2)</li> <li>U7 15h30-18h : ASPO (x2), AS Meyssac (x2), ASJN (x2), ES Nonards (x2), AJAX (x2)</li> </ul>	Nom: LEGER Christian Numéro: 06 30 38 32 74	<b>ARTEIL Florent</b> 06 82 63 55 45
<ul> <li>U7 13h-15h30 : GJ Vergers (x3), ES Monédières (x3)</li> <li>U9 15h30-18h : GJ Vergers (x2), ES Monédières (x3), ASSP (x3), Objat/St Viance (x3)</li> </ul>	Nom: CHASTANG Damien Numéro: 06 18 3 02 45	
Beaulieu-Sur-Dordogne  • U9 13h Ë 15h : ES Nonards (x3), AJAX (x3), Albussac (x2), Tulle FC (x2)	Nom: BLAZART Rémi Numéro: 06 11 80 13 37	
<ul> <li>U7 9h30-12h30 : ASSP (x3), US Donzenac (x3), Objat/ St Viance (x2)</li> <li>U9 9h30-12h30 : ASSP (x3), CA Brignac (x3), US Donzenac (x3)</li> </ul>	Nom : DE MATOS Gaëtan Numéro : 06 22 53 90 31	



Samedi 12/01/2019	Responsables	Responsables District
	plateau	
Laval Verdier (Saint Mexant)	Nom : DEVAUD Jean-Marc	
U7 10h-12h : US St Clément (x3), SS Ste Féréole (x2), Tulle FC (x2), ASSP (x3)	<b>Numéro</b> : 06.86.78.02.12	
Marcillac	Nom : RATELADE Frédéric	
<ul> <li>U7 13h30-15h30: AS Marcillac Clergoux (x2), CA Meymac (x2), ES Ussel (x3)</li> </ul>	<b>Numéro</b> : 06 89 55 09 49	
<ul> <li>U9 15h30-17h30 : AS Marcillac Clergoux (x2), A.J.A.X (x3), ES Ussel (x3), Tulle FC (x2)</li> </ul>		
Varetz	Nom : BELARBRE Thierry	
<ul> <li>U9 8h-10h: AC Varetz (x2), ESAB (x2), ASPO (x3), O. Larche</li> </ul>	<b>Numéro</b> : 07 78 02 09 36	
• U7 10h-12h : AC Varetz (x2), ESAB, ASJN (x2), ES Ussac (x3), O.Larche (x2)		





# **TRESORERIE**

Le RELEVE DE VOTRE COMPTE Club n° 2 de la Saison 2018/2019 est disponible sur FOOTCLUB dans la Rubrique « ORGANISATION » puis « EDITION et EXTRACTION » - prendre District de la Corrèze (ne pas mettre de date) et VALIDER.

Nous vous demandons de bien vouloir <u>régler celui-ci par chèque avant le 5</u> Janvier 2019.

Le Président du District de Football de la Corrèze J.F BONNET La Trésorière du District de Football de la Corrèze F. BLANCEY



# **PARTENAIRES INSTITUTIONNELS**

























17 Rue Denis Papin . B.P 135 19361 MALEMORT SUR CORREZE Cedex Tél.: 05.55.92.17.40 . Fax: 05.55.92.04.95







**SAS ASSIMON TP** 









**Garage POUJET** 



























Travaillons ensemble











VILELA ROMÉO

M-V CONSTRUCTION

La Rode
19270 USSAC
06.50.53.70.42
m-v-construction@crange.fr











**ARGENTAT** 







